

Paris, le 1^{er} juin 2023

Peut-on refuser la prise en charge d'un nouveau patient ?

Cette question ne se serait pas posée il y a quelques années encore. Elle est cependant d'actualité tant le poids des transitions épidémiologiques, démographiques et professionnelles a profondément modifié l'accès aux soins.

A cette question, un nombre croissant de médecins libéraux répondent oui. Des médecins qui, chaque jour moins nombreux en médecine de ville et bien qu'assurant 80% des consultations, ne s'en sortent plus. Leur désarroi accentué par l'échec des négociations conventionnelles doit être entendu. Il en va de la survie de notre système de santé.

Pour autant, non, nous ne devrions pas être amenés à refuser la prise en charge d'un nouveau patient. L'essence même de notre métier est de répondre à la souffrance des patients et d'y apporter une réponse adaptée, y compris en temps de crise.

N'en doutons pas, ces refus sont un cri d'alerte d'une profession en détresse...

Nous avons choisi de soigner, c'est notre vocation. Le sens de l'écoute, la bienveillance et l'accompagnement de tous les patients ne sont pas des vains mots. Les médecins sont ainsi faits et on ne les changera pas. On ne devient pas médecin par hasard mais par passion au service des autres.

Très récemment la CSMF a proposé un programme ambitieux, réformateur et résolument positif. Ce programme est centré sur l'accès aux soins de tous nos concitoyens. Il doit permettre aux médecins d'avoir les moyens de s'organiser pour répondre aux besoins de soins des français. Il est urgent d'agir. La CSMF en appelle au Gouvernement pour reprendre sans tarder le dialogue social dans un esprit de responsabilité au service des patients.

Dr Franck Devulder
Président de la CSMF
06 14 09 64 56
franck.devulder@csmf.org

Relations presse : Adrien Chapron
01 43 18 88 17 / com@csmf.org

Suivez toute l'actu de la CSMF : [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#) [www.csmf.org](#)

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Franck Devulder, médecin gastro-entérologue, depuis mars 2022.